



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 54305

Texte de la question

M. Armand Jung attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur les conditions de travail des personnels de l'administration et de l'intendance ainsi que des agents en fonction dans les établissements publics locaux d'enseignement (EPL). Si tout un chacun se plaît à souligner les bonnes conditions de la rentrée scolaire 2000 au niveau de l'accueil des élèves et du nombre de professeurs qui les encadrent, il se pose toujours la question du niveau souhaitable du nombre des postes ATOS dans les EPL et leur nécessaire progression pour permettre l'amélioration des conditions de fonctionnement des établissements scolaires. La réponse semble également assez peu satisfaisante pour les niveaux des crédits de suppléance des personnels administratifs et ouvriers lorsque ceux-ci sont en congé de maladie, en congé de maternité ou en congé de longue maladie. En conséquence, il lui demande quels sont les moyens dont disposent les établissements publics locaux d'enseignement en personnels ATOS, quelles évolutions sont prévues pour augmenter leur nombre et quels crédits de suppléance sont affectés aux académies pour pouvoir pallier les absences de ces personnels.

Texte de la réponse

À la rentrée 2000, 810 emplois de personnels ingénieurs, administratifs, techniques, ouvriers et de service (IATOS), créés en loi de finances initiale, ont été délégués dans les académies. Les personnels administratifs, pour leur part, ont bénéficié de 210 emplois supplémentaires, soit 25,9 % des moyens nouveaux. En outre, les crédits supplémentaires obtenus dans le cadre de la loi de finances rectificative ont permis d'augmenter les moyens de suppléances destinés au remplacement des personnels IATOS à hauteur de 739 équivalents-temps-plein. L'effort budgétaire engagé en faveur des IATOS sera poursuivi en 2001 : à cet effet, une mesure de création de 1300 emplois est inscrite dans le projet de loi de finances. Par ailleurs, le renforcement des effectifs IATOS est prévu dans le plan pluriannuel pour l'éducation présenté le 15 novembre 2000.

Données clés

Auteur : [M. Armand Jung](#)

Circonscription : Bas-Rhin (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 54305

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 novembre 2000, page 6678

Réponse publiée le : 12 février 2001, page 973